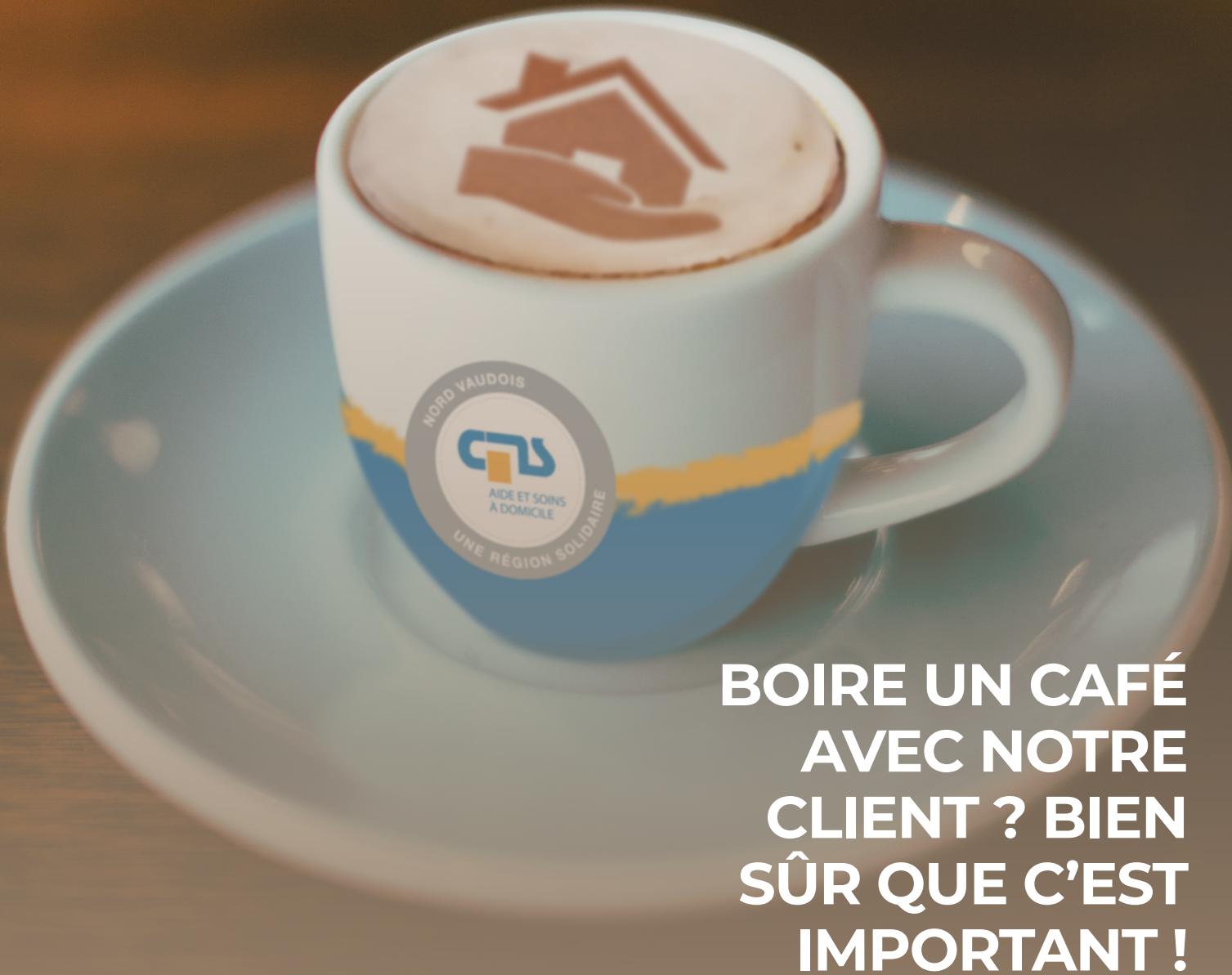




RAPPORT ANNUEL 2022



**BOIRE UN CAFÉ
AVEC NOTRE
CLIENT ? BIEN
SÛR QUE C'EST
IMPORTANT !**

BOIRE UN CAFÉ AVEC NOTRE CLIENT ? BIEN SÛR QUE C'EST IMPORTANT !

« CHAQUE INTERACTION AVEC UNE PERSONNE VIVANT SEULE EST UNE OPPORTUNITÉ D'OBSERVATION ET CONSTITUE UN ACTE DE PRÉVENTION. »



THIERRY
AZZOLA

Nouveau Directeur
des CMS du Nord vaudois
depuis janvier 2023

Combien de fois l'ai-je entendue cette phrase : « de toute façon, vous, au CMS, vous avez toujours le temps de boire un café avec votre client ! » Ce café, considéré uniquement comme un moment de loisir par notre entourage, revêt pourtant un tout autre aspect si on l'analyse, et qui révèle bien des secrets...

Il s'agit, certes, d'un moment convivial. Ce fait semble logique et cette activité anodine. Ils ne le sont pourtant absolument pas. Durant le COVID, certains de nos clients se sont isolés et ont perdu le goût de réaliser des occupations en lien avec la communauté. Ce constat a amené notre CMS de Ste-Croix à mettre sur pied les ateliers de groupes « Partage et Entraide » afin d'accompagner les personnes qui subissent une baisse de motivation dans leur vie sociale et de regagner de la confiance en elles.

Mais au-delà de ce fait, déjà important en soi, un autre éclairage peut être apporté sur l'importance du moment de partage de ce breuvage : la prévention.

En effet, je bois ce matin un café avec Mme X, patiente au CMS d'Yverdon. Ma tournée est terminée et vu que je suis proche de ma cliente, je profite de l'opportunité de ce temps libre pour m'asseoir avec elle. S'ensuivent une foule de détails, banals et quelconques pour une personne en bonne santé, mais qui, pourtant, vont me renseigner sur l'état de santé de Mme X : elle m'avait bien dit qu'elle souffrait d'une cheville pendant son soin ce matin. Je constate que le problème est plus important que ce qu'elle m'a laissé croire : Mme X a réellement du mal à se déplacer pour se rapprocher de la machine à café. Il faut donc qu'elle consulte un médecin. Par contre, elle semble toujours aussi agile et rapide à sortir les tasses, remplir le bac d'eau de la machine et elle arrive à me raconter une anecdote de sa jeunesse en exécutant tous ces gestes. Du côté de la

coordination, tout semble donc en ordre ! La boisson arrive et ma cliente a bien pris soin de me proposer du sucre, du lait et n'a pas oublié les cuillères pour accompagner le tout... Je ressors donc de cet entretien rassuré sur l'état cognitif de Mme X et pourrais, à la prochaine visite, reprendre des nouvelles de sa cheville.

Ce petit exercice démontre, vous l'avez bien compris, que chaque interaction avec une personne vivant seule, particulièrement si elle n'a pas de visites fréquentes, est une opportunité d'observation et constitue un acte de prévention. Qui plus est de manière simple, sans devoir subir une batterie de tests, ni même que la personne ne se sente en observation, source de stress.

Ceci s'inscrit totalement dans le cadre de la démarche de promotion du vieillissement en santé du dispositif de l'AVASAD « Bien vieillir », celle du Canton « Vieillir 2030 » et, à plus court terme, répond à un des objectifs 2022-2023 de l'ASPMAD, (voir article page 6) « Améliorer le processus d'évaluation du maintien en santé et de l'autonomie du client et de ses proches ». Ceci nous montre qu'il est possible d'innover dans les pratiques en se remettant en question et de consolider les compétences dans des domaines de santé.

Alors, vous reprendrez bien encore une tasse de café ?

ÉDITORIAL DE LA DIRECTION AD INTERIM

BOIRE UN CAFÉ C'EST IMPORTANT, MAIS ENSEMBLE C'EST MIEUX !

Comme vous le remarquerez en feuilletant ce rapport annuel, le café est le fil conducteur de cette édition. Mais ce n'est pas exactement le café que nous souhaitons mettre en avant, mais avec qui on le boit. En effet, les thèmes principaux de notre Association, en 2022, ont été la proximité, l'écoute et le renforcement des liens avec notre clientèle ainsi qu'avec nos collaborateurs.

(voir article Objectifs de l'ASPMAD 2022-2023, page 6).

En matière de liens, c'est dans une volonté d'édifier de nouveaux objectifs communs avec notre organisation faîtière l'AVASAD que de nouveaux buts ont été atteints l'année dernière comme la mise sur pied du projet pilote réadaptation à domicile qui en est une des concrétisations (voir article page 18).

Cela caractérise également notre vision en faveur du bien vieillir qui unit toutes les Associations et Foundations du Canton de Vaud d'une seule et même voix : celui de la prévention. Il est maintenant de notre devoir de mettre cette dernière ainsi que la promotion de la santé au cœur de notre mission et d'être prêts pour le défi démographique qui nous attend très prochainement.

Le constat de 2022 pour nous est donc clair et nous sommes fiers de pouvoir dire que les CMS du Nord vaudois ont déployé leur énergie à bon escient, sans se disperser et sans perdre de vue l'essentiel.

Nous clôturons notre Co-Direction ad interim dans la confiance en l'avenir. Cette expérience nous a permis de favoriser de nouvelles mises en perspective et de prendre des décisions créatives. Nous pourrons à l'avenir mettre en pratique ce que nous a appris cet exercice, à savoir modifier notre regard pour qu'en jaillissent de nouvelles visions.

Nous profitons également de ces quelques lignes pour remercier M. Julien Rosselet (Responsable RH), parti au printemps 2022, et Mme Travelletti (Responsable CMS Grandson et Yvonand ainsi que du POOL) qui nous quittera début 2023. M. Rosselet a réalisé plusieurs projets de modernisation pour notre Association comme par exemple la digitalisation complète du processus de recrutement ainsi que la mise à disposition d'une plateforme collaborative pour les cadres. Mme Travelletti, quant à elle, a fait évoluer sa carrière dans notre Association pendant presque vingt ans. Elle a été force de maintes propositions qui ont contribué à l'amélioration de nos CMS. Tous deux ont laissé une trace et des liens qui nous unissent et qui vont perdurer au-delà de notre collaboration professionnelle.

Merci à nos collaborateurs qui, cette année encore, ont montré toute leur détermination à s'occuper de nos clients. Merci également aux membres du Comité de l'ASPMAD qui se sont engagés à nos côtés, afin d'accomplir notre mission. Finalement un très grand merci à nos membres qui nous soutiennent.

« LE CONSTAT DE 2022 POUR NOUS EST
DONC CLAIR ET NOUS SOMMES FIERS DE
POUVOIR DIRE QUE LES CMS
DU NORD VAUDOIS ONT
DÉPLOYÉ LEUR ÉNERGIE
À BON ESCIENT,
SANS SE DISPERSER.»

VALÉRIE FREI
& THIERRY
AZZOLA

Direction ad interim
des CMS du Nord vaudois
jusqu'à fin 2022



COLLECTIVEMENT PLUS FORT : LES LEÇONS D'UNE ANNÉE EXCEPTIONNELLE

Le thème du café prédomine dans ce rapport annuel, je vais donc continuer sur la même voie en vous annonçant que la récolte 2022 de l'ASPMAD a tenu toutes ses promesses et qu'elle est des plus fructueuses. La météo, douce en début d'année, a favorisé la floraison du cafier, puis la chaleur de l'été lui a permis de se torréfier. Le résultat donne un arabica aux arômes variés et prononcés, à l'image des nombreux projets qui ont vu le jour dans notre Association. Preuve en est cette édition, plus volumineuse que celles des années passées. En effet, sitôt les mesures sanitaires liées au COVID abolies, c'est un regain d'activité qui a soulevé les collaborateurs, rassemblés autour de la détermination et l'enthousiasme de notre Direction ad interim.



**OLIVIER
PETERMANN**
Président du Comité
de l'ASPMAD

« UN GRAND MERCI À TOUS LES COLLABORATEURS QUI ONT OEUVRÉ AVEC ARDEUR AFIN QU'AUTANT DE PROJETS PUISSENT VOIR LE JOUR EN 2022. »

C'est tout d'abord à nos Co-Directeurs, M. Azzola et Mme Frei, à qui je voudrais adresser mes plus sincères remerciements. Vos efforts et votre engagement ont porté leurs fruits. Votre éthique et votre implication sont admirables et nous avons de la chance, dans notre Association, d'avoir eu une Co-Direction si dévouée.

Merci à Mme Valérie Frei qui s'est si fortement impliquée dans son travail de Directrice ad interim en plus de ses autres responsabilités, avec assiduité et sans relâche. Elle qui connaît par cœur les soins à domicile, ses particularités, ses tâches si spécifiques et son organisation, constitue un atout majeur pour nos CMS. Je la remercie du fond du cœur pour son engagement et lui souhaite beaucoup de plaisir à continuer de développer, à l'avenir, les services qui lui sont attribués et soutenir les collaborateurs qui en font partie, comme elle l'a toujours fait.

Bravo à M. Thierry Azzola pour l'accession au poste de Directeur. D'une seule voix, l'AVASAD et le Comité de l'ASPMAD se sont prononcés en sa faveur. Homme de terrain, professionnel du maintien à

domicile, il en connaît tous les rouages et saura mener notre Association avec la délicatesse et l'humanité qui le caractérisent. Je suis heureux de continuer notre collaboration, ensemble avec M. Azzola et Mme Frei, et de faire rayonner les CMS du Nord vaudois.

Un grand merci également à tous les collaborateurs qui ont, comme je le disais en tête de cet éditorial, œuvré avec ardeur afin qu'autant de projets puissent voir le jour en 2022. Cela augure de belles promesses pour l'avenir.

Je tiens finalement à souligner que les projets et réalisations que vous allez découvrir dans les prochaines pages sont également le résultat d'une collaboration qui s'est intensifiée avec notre organisation faîtière, l'AVASAD. Je ne peux que m'en réjouir en voyant nos résultats qui incarnent si bien la citation « l'union fait la force ».

Ne me reste plus qu'à vous souhaiter une bonne dégustation de ce rapport annuel 2022.

NOTRE ACTION EN FAVEUR DU BIEN VIEILLIR



« PASSAGE D'UN SYSTÈME DE SOINS À UN SYSTÈME DE SANTÉ »

Dans un contexte de changements démographiques annoncés pour ces prochaines décennies, l'AVASAD s'est penchée sur les enjeux et sur les directions à prendre pour répondre aux besoins futurs de la population. Ceci afin de continuer d'offrir un service de qualité d'aide et de soins à domicile et également de favoriser les actions de prévention et de promotion de la santé. En effet, le but de l'AVASAD et du dispositif des CMS est d'être ainsi garant, avec les autres acteurs de la santé publique, de la qualité de vie de la population vaudoise à long terme.

Ce mouvement s'inscrit dans la politique cantonale de santé publique et s'articule également autour de la stratégie cantonale des vieillesses et vieillissement lancée par le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) « Vieillir 2030 ». Les experts du dispositif de l'AVASAD avaient d'ailleurs été impliqués dans les discussions afin d'élaborer cette stratégie.

Le but est donc de mettre en place des démarches concrètes avec, à leur cœur, la prévention et donc la santé durable qui s'inscrivent dans les objectifs stratégiques cantonaux 2020-2025 de l'AVASAD. (voir <https://www.cms-vaud.ch/plan-strategique/>).

Concrètement, ce sont tout d'abord des travaux, en partenariat avec la Chaire de l'UNESCO et le centre collaborateur OMS « EducationS & Santé » qui ont donné lieu à une série d'études menées auprès de nos clients. Les résultats, consultables sur notre site Internet : <https://www.cms-vaud.ch/notre-action-en-faveur-du-bien-vieillir/> mettent en exergue le besoin d'une prise en charge pluridisciplinaire auprès de nos seniors, axée sur la prévention, afin de maximiser l'autonomie tout au long du parcours de vie.

Fait important, en plus de la volonté de pouvoir rester à domicile, les personnes âgées souhaitent être plus informées sur les évolutions technologiques en apprenant à utiliser les outils digitaux. En effet, elles souhaitent pouvoir consulter les différents médias que l'on retrouve sur la toile. De plus, elles aimeraient également l'amélioration des services de proximité afin de renforcer leur participation sociale et le développement de leurs compétences.

Ces études ont également démontré la forte résilience de nos clients face aux obstacles tels que la COVID par exemple. Ils sont capables de modifier leurs habitudes, d'être créatifs et de mobiliser leurs ressources. Bien d'autres constatations ont été mises en lumière grâce à ces études que vous pourrez retrouver sur notre site Internet via les liens cités précédemment.

D'un point de vue local, des actions en faveur du bien vieillir ont déjà été intégrées au travers des objectifs 2022-2023 de notre Association, tels que le renforcement de l'évaluation de nos clients par exemple (lire article page 6). L'année qui s'annonce verra également la mise en place et la traduction de nouveaux axes stratégiques concrets auprès de nos collaborateurs. Cet accompagnement permettra de s'approprier cette nouvelle vision et d'installer cette nouvelle « culture de santé ».

SE RAPPROCHER, SIMPLIFIER ET PRÉVENIR.

C'est le mercredi 13 avril, en pleine floraison printanière, que tous les cadres de l'Association ont été invités en assemblée plénière afin de découvrir les nouveaux objectifs fixés par la Direction ad interim.

Après deux années d'actions principalement liées au COVID, il était temps de prendre un peu de recul et de fixer de nouvelles lignes directrices. Même si la priorité de l'Association reste bien sûr les collaborateurs, leur travail sur le terrain et la qualité des soins.

Ces objectifs 2022-2023 proviennent des deux journées stratégiques qui se sont déroulées fin mars entre la Direction et les Responsables de centres et de services. Ils sont issus des échanges et des travaux de groupes réalisés à cette occasion :

AMÉLIORER LE PROCESSUS D'ÉVALUATION DU MAINTIEN EN SANTÉ ET DE L'AUTONOMIE DU CLIENT ET DE SES PROCHES

REFORCER LES ACTIONS DE MANAGEMENT DE PROXIMITÉ

FACILITER ET PROMOUVOIR L'ACCÈS À NOS CMS ET LA COORDINATION DU MAINTIEN À DOMICILE

Concrètement, que signifient ces nouvelles propositions ?

- Améliorer le processus d'évaluation du maintien en santé et de l'autonomie du client et de ses proches.

Dans un but préventif, il est important de renforcer l'évaluation de nos clients. Afin d'atteindre cet objectif, un partenariat solide doit se développer avec le client et ses proches. Les cadres ont d'ailleurs été invitées par l'AVASAD, cette année, à découvrir le projet « bien vieillir » présenté par le Professeur Jourdan. Il faut également améliorer le pourcentage d'évaluation RAI et ICU qui nous permet d'avoir une vision plus efficiente des besoins actuels et futurs de nos clients et de mieux anticiper leurs prises en charge. A cet effet, M. Stagnitta, Responsable des prestations, a effectué des passages dans les CMS et y a constaté des disparités. Ces processus vont donc être remis en place.

- Renforcer les actions de management de proximité.

Une meilleure répartition des tâches administratives doit être mise en place. Le lien de proximité doit être renforcé à tous les niveaux, que ce soit entre les collaborateurs et les cadres ainsi qu'entre les équipes interdisciplinaires et transverses. Il faut également clarifier les rôles et responsabilités du Responsable opérationnel et des Référents.

- Faciliter et promouvoir l'accès de nos CMS et la coordination du maintien à domicile.

Il faut mettre l'accent sur le bon sens afin d'offrir un service de qualité, d'écoute du client et être réactif pour répondre aux besoins de tous, tout en réduisant au maximum l'administratif. Il faut rester concurrentiel dans le domaine des soins à domicile. En effet, il y a actuellement environ 60 OSAD et infirmiers privés dans notre région. La concurrence est donc vive et il faut garder un œil sur le marché qui est totalement différent d'il y a dix ans. Notre valeur ajoutée qu'est la pluridisciplinarité et la prise en charge 24 heures sur 24 de situations très lourdes doit quant à elle être valorisée.



THIERRY
AZZOLA &
VALÉRIE FREI

Direction ad interim
des CMS du Nord vaudois
jusqu'à fin 2022



LA DIRECTION AD INTERIM ET LES RESPONSABLES DE L'ASPMAD



Deuxième rang debout,

de gauche à droite

M. DANIELE FRANCESCO LICANDRO

Call Center

M. THIERRY AZZOLA

Direction ad interim

Yverdon et appartements adaptés

MME LAURE VAGNIÈRES

Ressources Humaines

M. JULIEN MONCHARMONT

Spécialistes

MME VALÉRIE FREI

Direction ad interim

Finances et comptabilité et SVGE

M. FRÉDÉRIC SCHNEITER

Yverdon et Appartements adaptés

M. MAXIME HOUREZ

Vallorbe

Premier rang,

de gauche à droite

MME CARINE TRAVELLETTI

Grandson, Yvonand et POOL

M. STÉPHANE ROUX

La Vallée

MME CORINNE GIROD

Sainte-Croix

MME SANDRA MÉRIGOUT DIDIER

Cossonay

M. SALVATORE STAGNITTA

Prestations

Absentes sur la photo

MME VIRGINIE RICCIUTTI

Équipe 24/24 - absente sur la photo

MME NATHALIE BAUDIN

Orbe - absente sur la photo

BANCS PUBLICS POUR LES PROCHES AIDANTS

Bonjour à toutes et à tous,

Après avoir exercé en tant qu'Infirmière référente durant huit ans, je suis devenue (Personnes Ressource Proche Aidant) PRPA au sein de l'ASPMAD en 2015. Je soutiens, aujourd'hui, les proches aidants, solidaires d'un membre de leur entourage touché par une maladie, un accident ou un handicap. Cette aide, qui se décline souvent au quotidien, peut être, entre autres, une écoute, administrative, sociale et ce soutien veille dans une large mesure au maintien à domicile de la personne aidée. Mon but est d'accompagner chaque proche aidant en respectant sa cadence, dans l'objectif de maintenir un rythme d'existence satisfaisant. Le cheminement permet de progresser dans la réflexion, d'envisager des alternatives, de soutenir pour obtenir des droits et de la reconnaissance et in fine pour ouvrir les portes des possibles.

Je prends la plume aujourd'hui afin de vous raconter la jolie histoire de Mme Maillard et de M. Pache à qui l'on doit l'idée de baptiser des bancs publics en faveur des proches aidants dans chaque commune du Nord vaudois.

«NOUS ÉTABLISONS DES PISTES DE SOUTIEN EN ADÉQUATION AVEC LES BESOINS DE CHACUN.»

M. Pache est le compagnon de Madame Maillard. Il est présent au quotidien auprès d'elle avec une tendre affection. Leur chien Molly les accompagne dans tous leurs déplacements.

Nous nous rencontrons le 21 janvier 2021 et commençons à établir des pistes de soutien en adéquation avec les besoins de chacun. Mme Maillard a des soucis en lien avec sa mobilité, surtout lorsqu'elle se trouve à l'extérieur.

Femme charmante et coquette, elle apprécie tout particulièrement les petites escapades et le shopping. Ces sympathiques rituels et diverses sorties en couple représentent pour eux des moments privilégiés. Monsieur attend Madame sur un banc le temps que sa compagne puisse trouver une pépite dans la boutique du moment. Selon les distances, Madame a aussi parfois besoin d'une pause le long de ses déplacements et les bancs publics sont pour elle une ressource appréciée.

La période du COVID a compliqué les moments de loisirs en ville car les bancs publics ont été interdits d'accès durant une longue période. Et c'est par leur absence que le couple a réalisé la valeur inestimable que ce mobilier urbain leur offrait en temps habituel.

**MARYLÈNE CHOLLEY
EN COMPAGNIE DE
MME MAILLARD ET M.
PACHE, À L'ORIGINE
DE L'IDÉE DES BANCS
POUR LES PROCHES
AIDANTS.**

PROJET PROCHES AIDANTS : BANCS PUBLICS POUR LES PROCHES AIDANTS (SUITE)

«C'EST AUSSI UNE MAGNIFIQUE RECONNAISSANCE À CES PERSONNES QUI DONNENT DE LEUR TEMPS.»

MARYLÈNE CHOLLY
Personne
Ressource
Proche Aidant



Ce petit récit nous permet de comprendre qu'un banc public, souvent discret, reste essentiel dans nos projets de maintien de l'autonomie lorsque notre mobilité est réduite. Un banc se prête également à des échanges, l'évocation de souvenirs, au partage de moments de complicité. Un banc en ville, en bordure de forêt, dans nos campagnes peut également donner sens à la balade et donc favoriser le bien-être. Un banc est plus qu'un mobilier. Il offre un répit et favorise le lien social quand tout va bien, mais aussi lorsque nous sommes un peu plus vulnérables, comme cela nous arrive à tous, à un moment donné dans notre existence.

Ainsi l'idée du banc public dédié aux proches aidants est née. Et si « les amoureux des bancs publics » échangent encore de douces paroles en ces lieux privilégiés, il en sera de même pour les proches aidants et proches aidés grâce à ce projet cantonal. C'est aussi une magnifique reconnaissance à ces personnes qui donnent régulièrement de leur temps, de leur énergie et de leur savoir-faire, jour après jour, dans une vision d'autonomie.

Le 12 mai 2022 a donc vu l'inauguration du premier banc public à Yvonand, en présence de Mme Rebecca Ruiz, Conseillère d'Etat.

Il est à noter que, sans l'aide de nos partenaires, ce projet n'aurait pas pu être mis sur pied aussi rapidement. J'en profite pour remercier le RSNB (Réseau Santé Nord Broye), l'AVASAD (Association vaudoise d'aide et de soins à domicile) ainsi que la volonté politique du Canton, pro active et investie au travers du programme de soutien aux proches aidants. C'est grâce à l'énergie de tous que ce projet a pu naître.

Depuis, je suis heureuse que plus de 30 communes aient adhéré au projet et se soient elles aussi dotées d'un banc pour les proches aidants. Vous remarquerez ces bancs grâce à la plaque dont ils sont ornés, sur lesquels figurent le numéro de la hotline proches aidants gratuite : **0800 660 660** ainsi que le site Internet, www.vd.ch/proches-aidants.

Alors bon vent aux bancs et au plaisir de s'y asseoir un instant.



**MME REBECCA RUIZ
CONSEILLÈRE D'ÉTAT
ET
M. PHILIPPE MOSER
SYNDIC D'YVONAND**

ENTRETIEN AVEC SALVATORE STAGNITTA

Sa vision, les réalisations et les projets de son service.

« J'AVAIS ENVIE DE RELEVER LES DÉFIS QUE SONT LES CHANGEMENTS DÉMOGRAPHIQUES ET SOCIAUX AVEC L'UN DES PRINCIPAUX ACTEURS : LES CMS. »

M. Stagnitta, quel est votre parcours et pourquoi vous êtes-vous intéressé aux soins à domicile ?

Après avoir obtenu un Bachelor en soins infirmiers en 2013 en Italie, j'ai souhaité me perfectionner dans le domaine de la gestion en obtenant un Master en Management de la santé. La théorie s'alliant à la pratique, après une expérience professionnelle de quelques mois, c'est en 2015 que je décide de poursuivre ma carrière en Suisse. La première période a été consacrée à l'apprentissage de la langue française, et, suite à cela, je débute ma première expérience professionnelle dans le domaine de la psychiatrie adulte hospitalière. Tout d'abord en tant qu'Infirmier, j'ai pris le poste d'Infirmier Chef d'Unité de Soins adjoint (ICUS adjoint) et celui d'ICUS par la suite. Ces années d'expériences riches de rencontres et d'apprentissages me confortent dans ma vision de soutien et d'accompagnement des personnes en souffrance psychique et morale.

J'ai également pris part à plusieurs groupes de travail, commissions et projets institutionnels ainsi qu'assuré la création - en collaboration avec mon équipe de soins - de l'unité dédiée à l'accueil et traitement des patients de tous âges atteints du Covid, nécessitant une hospitalisation en milieu psychiatrique. J'en ai assuré la gestion durant toute la période de pandémie en intégrant également la taskforce Covid institutionnelle.

Parallèlement, durant ces années, j'ai décidé d'approfondir mes connaissances théoriques à travers des formations continues et de la supervision clinique individuelle et de groupe, ainsi que d'obtenir un Certificat Advanced Studies en Psychiatrie clinique et d'un Master en Direction et organisation des institutions sanitaires.

Etant également Vice-président de l'ASI Vaud (Association Suisse des Infirmières et Infirmiers, section Vaud), j'ai été amené entre autres à intégrer le groupe cantonal d'accompagnement du projet « Vieillir 2030 ». Ce projet a comme objectif principal de définir la politique cantonale des vieillesse et des vieillissements basée sur les changements démographiques, économiques et sociaux qui marqueront les prochaines décennies. Ce thème m'a amené à me pencher sur le défi sanitaire que nous nous apprêtons à relever.

SALVATORE STAGNITTA
Responsable du service des prestations



En effet, les changements démographiques et sociaux qui se manifesteront ces prochaines années auront un large impact sur la vie de nos seniors et sur la population en général. Ces défis, j'avais envie de les relever avec l'un des principaux acteurs : les CMS, raison pour laquelle j'ai manifesté mon intérêt à rejoindre l'ASPMAD en tant que Responsable des prestations - Membre de la direction, poste que j'occupe depuis l'automne 2021.

Quel a été votre constat d'arrivée ?

Comme dans la plupart des établissements des soins, le Covid était passé par là. L'équipe du service des prestations garantissait depuis plus de deux ans, en plus de son activité habituelle, la gestion des pratiques cliniques liées au Covid ainsi que la gestion de la vaccination à domicile. Grâce à l'investissement de tous les collaborateurs impliqués dans cette mission, plus de 1800 doses ont été administrées.

Les projets avaient été stoppés net dans leur élan et il était temps de reprendre les différents travaux.

Qu'en est-il actuellement ?

Au niveau de l'équipe, ma première priorité a été de rencontrer chaque collaboratrice, écouter ses besoins et redéfinir les objectifs afin de retrouver une stabilité. Au niveau du service, la vision a été travaillée ensemble. Nous nous sommes réunis, concertés et avons clarifié la base des services que nous offrons à l'Institution et donc à tous les collaborateurs, à savoir quelle est notre mission ? que faisons-nous ? qu'avons-nous à offrir ? comment accompagner au mieux les équipes ? S'en est suivi plusieurs présentations aux collaborateurs ainsi qu'à nos collègues Infirmier-ères clinicien-nes qui sont les personnes de référence au niveau de la clinique dans les CMS.

SERVICE DES PRESTATIONS : ENTRETIEN AVEC SALVATORE STAGNITTA (SUITE)

De manière résumée et non exhaustive, voici notre mission :

- Accompagner les équipes dans la promotion de la qualité et la sécurité des prestations de soins et d'aide à domicile, à travers notamment la collaboration directe avec l'équipe d'Infirmier-ères clinicien-nes des CMS.
- Offrir un service transversal de conseil, d'évaluation, de formation et d'appui clinique.
- Développer et maintenir les compétences des professionnels des CMS.
- Garantir les bonnes pratiques, les procédures et processus.
- Garantir le lien avec notre Association faitière, l'AVASAD.
- Renforcer les partenariats avec les acteurs régionaux et cantonaux de la santé.
- Contribuer au respect de l'application de la charte des CMS et des valeurs de l'Association.

Au niveau des projets ?

Les projets mis en suspens à cause du Covid ont été réévalués et priorisés.

Quels sont les projets que vous avez retenus et mis en place ?

Plusieurs projets sont en cours de réalisation. Tout d'abord, il y a les projets cantonaux sous l'égide de l'AVASAD, liés entre autres au projet du dispositif nommé « Bien Vieillir ». Ces projets sont mis en œuvre par le dispositif, soit les Associations et Fondations de l'AVASAD. Le CMS de Sainte-Croix a testé l'un de ces projets : la prestation de réadaptation à domicile, débuté au mois de septembre 2022 (voir article page 18)

Au niveau de l'ASPMAD, de nombreux projets ont été lancés et ont aboutis en 2022. Parmi ceux-ci nous pouvons par exemple citer :

- «L'augmentation de la sécurité des prestations des soins à domicile» à travers plusieurs mesures, dont par exemple la création d'une formation de « sensibilisation aux mesures de réanimation » destinée à tous les collaborateurs de l'ASPMAD. Jusqu'à présent, une formation BLS-AED en réanimation était suivie par le personnel infirmier et les Assistants en Soins et Santé Communautaire mais il m'est apparu rapidement important que tout un chacun puisse reconnaître les signes cliniques d'une victime en arrêt cardiaque et de pratiquer rapidement les gestes. En effet, la littérature nous apprend que ce sont les premières minutes qui sont décisives pour sauver une vie.
- Renforcer notre expertise en psychiatrie de l'âge avancé en répondant aux besoins en santé mentale des seniors. Vieillir est un processus naturel qui implique de nombreux changements ainsi que de bonnes capacités d'adaptation. Cela nécessite parfois du soutien et de l'accompagnement. A l'ASPMAD, nous renforçons notre expertise à travers des formations et ateliers en santé mentale destinés à tous les collaborateurs soignants, et également avec l'introduction d'infirmières en santé mentale dans nos CMS. La santé mentale est indissociable de la santé physique. Pour «bien vieillir», il faut considérer les deux aspects.
- Simplification des processus : Une bonne partie de nos processus cliniques et notre documentation ont été revus et simplifiés, afin de permettre à nos collaborateurs de trouver rapidement l'information nécessaire à leur activité.

Un travail peu visible mais tellement nécessaire afin que nos collaborateurs dans les CMS adoptent les mêmes pratiques émises par notre faîtière, l'AVASAD. De plus, dans ce même cadre de simplification, un travail considérable a été également effectué afin de simplifier l'accès aux prestations des CMS de la part des demandeurs de prestations. De nombreuses discussions et travaux avec les partenaires ont été entamés, notamment en lien avec l'amélioration des processus concernant la trajectoire des patients dans les différentes structures de soins. Nous comptons compléter ce travail sur 2023.

- Evaluation des compétences des collaborateurs et proposition de nouvelles formations : en collaboration avec le service de formation de l'ASPMAD, nous avons mené une analyse sur comment mobiliser les compétences des collaborateurs spécialisés et comment les impliquer dans la transmission du savoir. En effet, à l'ASPMAD, grâce à sa politique de formation et à la volonté d'évolution de nos collègues, nous avons la chance de pouvoir bénéficier de collaborateurs extrêmement formés et compétents.
- Le partage des connaissances permet d'augmenter les compétences de tous. Afin d'accroître les connaissances et développer des nouvelles aptitudes, des ateliers et formations internes ont été réalisés, et ils sont assurés par notre personnel infirmier des CMS et par les consultants et experts cliniques du service des prestations ; de plus, un catalogue de formation interne a été créé. Cette démarche vise à garantir la qualité des prestations et nous permettra, parallèlement aux autres démarches, de relever les nombreux défis sanitaires actuels et futurs.

« LA POLITIQUE CANTONALE DU VIEILLISSEMENT EST BASÉE SUR LES CHANGEMENTS DÉMOGRAPHIQUES ET SOCIAUX.»

Aujourd'hui dans le canton de Vaud, les plus de 65 ans représentent 16,5 % de la population. En 2030, ils seront 18.7 % (1 vaudois sur 5) et en 2040, 21 %. Les personnes ayant plus de 80 ans vont doubler en 2040. Ces chiffres nous montrent que l'évolution démographique est l'un des principaux challenges de notre société.

L'augmentation de l'espérance de vie, bien qu'encourageante, engendre néanmoins l'augmentation des maladies chroniques telles que le diabète, les maladies respiratoires, cardiaques et autres, comprenant le risque de fragilité de la personne âgée. Conséquemment, une croissance du volume des prestations des soins à domicile de plus de 76% est envisagée d'ici 2040.

Dans ce contexte, les CMS s'apprêtent à relever ces défis majeurs par leur mission générale qui est d'aider les personnes dépendantes, atteintes dans leur santé ou handicapées à rester dans leur lieu de vie. Ceci en fournit des prestations visant à promouvoir, maintenir ou restaurer leur santé, et en mettant un accent particulier sur le développement des mesures de prévention qui permettront à tout un chacun de « bien vieillir ».

L'ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE AU SEIN DE NOTRE ASSOCIATION

L'ASPMAD sait reconnaître les talents de ses employés. Voici deux témoignages d'évolutions professionnelles au sein de notre Association. Comme quoi la reconversion, le changement de poste, l'évolution et une longue carrière sont possibles au sein de l'ASPMAD, à tout âge et pas uniquement dans les métiers de la santé. Faisons donc connaissance avec deux personnes aux parcours remarquables et atypiques.



**ANNE
ROCHAT**
Clinicienne
pour les CMS
d'Yverdon.
En emploi à
l'ASPMAD
depuis 1991.

«LES PREMIERS LOCAUX DU CMS ÉTAIENT MINUSCULES ET L'ÉQUIPE ÉTAIT COMPOSÉE DE TROIS INFIRMIÈRES ET QUELQUES AUXILIAIRES.»

Les débuts à Yverdon

Infirmière fraîchement diplômée à Besançon en 1987, Anne Rochat a des envies d'évasion et de voyages. Elle décide de s'engager sur un temps très court dans un job avant de partir découvrir d'autres pays. Finalement, elle n'ira jamais vivre sur une île mais à...Yverdon-les-Bains... !! En effet, elle y a passé des dimanches

à la plage plus jeune et cet endroit lui rappelle l'été, les vacances, le soleil. Ni une, ni deux, elle s'engage auprès de l'Hôpital d'Yverdon dans lequel elle passera trois ans en service de médecine, aux urgences et en gynécologie. C'est à cette époque-là, en 1991 pour être précis, que commencent à prendre forme les CMS du Canton de Vaud et les activités des CMS d'Yverdon-Est et Ouest vivent leurs prémisses. Les locaux du CMS sont minuscules et l'équipe d'Yverdon Est est composée de deux Infirmières en santé publique, une Infirmière en psychiatrie à temps partiel et plusieurs auxiliaires. Mme Rochat vient compléter cette équipe en tant qu'infirmière en soins généraux. Ella a alors vingt-et-un ans.

Le nombre de professionnels engagés pour le CMS d'Yverdon Est augmente rapidement, un ergothérapeute et une Assistante Sociale viennent compléter l'équipe. Les CMS avaient le vent en poupe à cette époque, portés par un Directeur précurseur et visionnaire, M. Simon.

Mme Rochat prend rapidement de nouvelles responsabilités. Elle devient, en plus de ses fonctions, Infirmière de coordination. Elle est en charge de la planification des visites clients sur la semaine grâce à l'outil Valrex, support accroché au mur dans lequel on glisse des cartes au nom de chaque client.

Les années SIDA

Puis viennent les années SIDA entre 1993 et 1998 et la prise en charge de personnes jeunes, nécessitant des soins à domicile importants et spécifiques. Mme Rochat devient la personne de référence en la matière, sous le titre d'Infirmière Spécialisée SIDA, au sein de l'Association.

Mais cette nouvelle pathologie nécessite une formation qui n'existe pas encore. Elle passera donc trois mois avec l'équipe de la consultation SIDA du CHUV pour apprendre, au jour le jour, les spécificités de cette maladie avec l'équipe médicale et ainsi mieux comprendre comment accompagner les personnes touchées à domicile. Dans un deuxième temps, elle mettra en place, avec une collègue Infirmière en psychiatrie, la consultation de tests anonymes du VIH sur Yverdon.

Cette période, très marquante pour Mme Rochat, lui a permis d'apprendre à donner du sens à la pratique, en expliquant, en rassurant et en dédramatisant. Elle croise d'ailleurs encore certains de ses patients aujourd'hui.

Le nouveau projet Centr'Info

Au sein de l'ASPMAD, les nouveaux projets s'enchaînent et Mme Rochat ne s'en lasse pas. Elle part au Canada avec un groupe d'Infirmiers, le Directeur de l'Association et le Responsable de la fondation Leenards pour préparer l'implémentation du projet pilote Centr'Info, basé sur le concept d'INFO SANTE existant au Canada. Il s'agissait d'une ligne téléphonique infirmière dont l'objectif était d'offrir une réponse professionnelle à des questions d'ordre médico-social, depuis la pédiatrie jusqu'à l'âge avancé, afin d'orienter la population au bon endroit. Ce projet est colossal en terme de recherches d'informations et d'heures de travail et l'équipe du projet s'y affaire, de 8h à 20h, dans les locaux du CMS d'Yverdon. Comme si ce nouveau projet n'était pas assez consistant en lui-même, il comporte en plus le mandat de réponse Secutel et Mme Rochat devient donc également Infirmière pour la réponse des appareils Secutel. Le projet Centr'Info disparaît deux ans après sa mise en place en 2002, faute de financement.

Retour de la proximité avec le terrain

Mme Rochat s'engage alors comme Responsable du Pool. Ce service est en pleine expansion et elle s'épuise. Elle démissionne en 2004 et pendant cette pause professionnelle devient maman pour la troisième fois, à 39 ans.

Son enfant a maintenant six mois et Mme Rochat souhaite reprendre une vie professionnelle. Elle repart sur le terrain en 2006, en tant qu'Infirmière Référente au CMS d'Yverdon Est, puis occupe très rapidement le poste de Responsable des Infirmières, puis des Référents. Dans la foulée elle fait une formation en management qui lui avait fait défaut en tant que Responsable Pool.

Medlink arrive et, toujours à l'affût des nouveaux projets, Mme Rochat participe au sein de son équipe pendant un mois au test de la mise en place de l'outil informatisé. Elle sera ensuite Gestionnaire de Prestations (GP) du CMS d'Yverdon Est puis Consultante en soins Infirmiers pour l'ASPMAD. Ce dernier poste, qui l'éloigne du terrain, ne lui correspond pas. Elle saisit donc l'opportunité de reprendre le poste vacant de GP au CMS de Cossonay avec une toute nouvelle équipe qui a pour mission de remettre à flot ce CMS. Un énorme travail d'équipe et de management mené par M. Reymond est alors accompli. Après cela, elle effectue une formation de Clinicienne généraliste et occupe à ce jour, depuis septembre 2020, la place de Gestionnaire de prestations à 90% pour les deux CMS d'Yverdon avec le management des équipes infirmières RESOP et RAI (15 collaborateurs). Depuis 2018, un 10% lui a été attribué pour la formation des nouveaux collaborateurs.

«L'ENJEU ACTUEL DANS LES SOINS À DOMICILE EST DE TROUVER UN SYSTÈME DE SANTÉ QUI PERMETTRA DE GARANTIR LA QUALITÉ DES SOINS MALGRÉ L'EXPLOSION DES MALADIES CHRONIQUES, LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION ET LA PÉNURIE DE PERSONNEL SOIGNANT.»

Ce qu'elle a retiré de sa longue carrière ?

Premièrement, des expériences enrichissantes à travers les situations de soins et également tous les échanges avec les professionnels rencontrés durant son parcours. Elle souligne aussi une remise en question constante et stimulante en lien avec l'évolution de la pratique infirmière, qui doit faire face au défi du vieillissement de la population à l'horizon 2040.

En tant que Clinicienne, Mme Rochat conclut en mentionnant que l'enjeu actuel dans les soins à domicile est de trouver un système de santé qui permettra de garantir la qualité des soins malgré l'explosion des maladies chroniques, le vieillissement de la population et la pénurie du personnel soignant.

Pour elle, on peut faire différemment : se focaliser sur les besoins des seniors, travailler en amont, en partenariat avec le client et ses proches pour maintenir un bon état de santé, améliorer la coordination et la continuité des soins, valoriser le travail des soignants, etc. Autant de nouveaux défis à relever mais qui font également dire à Mme Rochat que "chaque crise est aussi une opportunité : celle de se montrer créatif".

NOTRE NOUVELLE RESPONSABLE DES RESSOURCES HUMAINES N'A PAS PERDU UNE SEULE MINUTE DANS SA VIE PROFESSIONNELLE. UN VRAI PLAN DE CARRIÈRE ET UNE IDÉE TRÈS PRÉCISE OÙ GUIDÉS SES CHOIX PROFESSIONNELS. EN EFFET, MME LAURE VAGNIÈRES N'A CESSÉ D'ÉLARGIR SON CHAMP DE COMPÉTENCES DEPUIS L'OBTENTION DE SON CFC D'EMPLOYÉE DE COMMERCE EN 2009, À L'ÂGE DE 19 ANS. ELLE A DEPUIS GAGNÉ DE L'EXPÉRIENCE, S'EST SPÉCIALISÉE ET A GRAVI LES ÉCHELONS DE LA HIÉRARCHIE.

LAURE VAGNIÈRES
Responsable
des
Ressources
Humaines



Originaire de Baulmes, Mme Vagnières passe son CFC au sein de la société Redel à Sainte-Croix, spécialisée dans les connecteurs plastiques.

Même si l'idée d'œuvrer dans un département RH a déjà fait son chemin dans l'esprit de Mme Vagnières durant son apprentissage, elle débute sa carrière professionnelle dans le domaine de l'hôtellerie et de la restauration. Elle occupe la fonction de réceptionniste dans un hôtel à Yverdon pendant deux ans, puis rejoint le service traiteur de Philippe Guignard et occupe une fonction d'assistante administrative. A l'âge de 23 ans, Mme Vagnières décide de changer d'horizon et part aux Etats-Unis perfectionner son anglais. Elle rejoint ensuite l'ASPMAD, un peu par hasard. En effet, à son retour de voyage linguistique, elle s'inscrit dans une agence de placement qui lui propose une mission intérimaire d'un ou deux mois au Centre d'appels. Au final, elle y restera en mission plus d'un an et elle se verra également confier des tâches annexes d'un Gestionnaire de relevé d'activités au sein de l'Equipe d'appoint. En parallèle, elle obtient son certificat d'Assistante RH. En septembre 2015, Madame Vagnières intègre l'équipe de recrutement et formation pour remplacer un congé maternité.

« ELLE DÉSIRE CONSOLIDER LES MESURES ÉTABLIES ET OFFRIR AINSI UNE STABILITÉ TANT AU SERVICE RH, À LA DIRECTION AINSI QU'À L'ENSEMBLE DES CADRES ET COLLABORATEURS DE L'ASSOCIATION. »

Après un contrat à durée déterminée de neuf mois, elle obtient un contrat fixe et rejoint l'administration du personnel. Elle travaille en même temps sur différents projets dans le domaine des ressources humaines avec le Responsable de l'époque. Elle va notamment s'occuper de la refonte des descriptifs de fonctions ainsi que de la création du « Kit manager », espace destiné aux cadres de l'Association comprenant l'ensemble des documents utiles à leur quotidien. Dans la foulée, elle suit une formation en cours d'emploi et obtient son Brevet Fédéral RH en 2016.

Fin 2018, Mme Vagnières devient Spécialiste RH pour les CMS de Cossonay, Orbe, Vallorbe, La Vallée, Ste-Croix et l'Equipe d'appoint. Elle a pour mission de conseiller les cadres sur la gestion des ressources humaines et le

management. Durant cette période, elle travaillera également sur différents projets en collaboration avec le service RH et Monsieur Julien Rosselet, Responsable RH de l'époque. Ils reverront la politique de formation et l'entier des documents s'y référant, s'occuperont de la création d'une brochure de gestion des absences et élaboreront différentes formations internes, portant sur les aspects du management.

En plus de sa fonction, Mme Vagnières a assumé des mandats de remplacement comme Responsable d'équipe ad-interim au CMS de Vallorbe de septembre à décembre 2019 puis comme Responsable de centre ad interim au CMS d'Orbe de novembre 2020 à avril 2021. Ces expériences, très enrichissantes, lui ont permis de comprendre davantage les enjeux du terrain et le quotidien de ces fonctions.

En novembre 2021, Monsieur Julien Rosselet annonce qu'il quitte sa fonction de Responsable des Ressources Humaines. Mme Vagnières manifeste son intérêt pour le poste car elle souhaite s'inscrire davantage dans la stratégie et offrir une continuité dans le travail mis en place par les collaborateurs du service RH ces dernières années. Elle désire consolider les mesures établies et offrir ainsi une stabilité tant au service RH, à la Direction et à l'ensemble des cadres et collaborateurs de l'Association.

Après un processus de recrutement rigoureux, elle est nommée Responsable des Ressources Humaines et elle prend ses nouvelles fonctions dès le mois d'avril 2022.

Depuis son arrivée, Madame Vagnières a notamment développé l'offre de formations en collaboration avec le service des prestations et a revu une partie de la politique de formation. Le maintien et le développement des compétences des collaborateurs sont pour elle une de ses priorités, car ceux-ci permettent de garantir des soins sécuritaires et de qualité. Elle se réjouit également de prendre part à différents projets de l'AVASAD et fait partie intégrante des groupes de travail sur différentes thématiques RH.

Madame Vagnières a hâte de poursuivre sa carrière au sein du dispositif de l'aide et des soins du Canton. Pour 2023, elle souhaite en particulier continuer à proposer des prestations RH de qualité avec son équipe mais également d'améliorer la visibilité et le marketing employeur en collaboration avec l'AVASAD afin de pouvoir relever les défis futurs qui nous attendent toutes et tous !

Sa devise : Rester à l'écoute et proche du terrain et de ses réalités.

INTRODUCTION DES VELOS ELECTRIQUES À L'ASPMAD

QUAND ON PARTAIT DE BON MATIN, QUAND ON PARTAIT SUR LES CHEMINS, A BICYCLETTE...

Petite révolution dans notre Association. Nos « petites bleues », connues de tous, visibles le long des routes et chemins de notre région, se voient voler la vedette par des « petites reines bleues » !

Depuis le mois d'octobre 2022, l'ASPMAD a mis à disposition de ses collaborateurs des vélos électriques afin de réaliser leurs tournées auprès des clients. Deux collègues nous livrent leurs impressions après quelques mois d'utilisation de leurs deux-roues.

Lucie Barbier - Ergothérapeute au CMS d'Yverdon Ouest

« Mais quelle belle journée qui vient de commencer. Je vais profiter de cette météo favorable pour aller chez mes clients en vélo électrique aujourd'hui ! Grâce à ce nouveau mode de transport mis à disposition par mon employeur, j'ai la liberté de choisir entre ma voiture, les transports publics et mon tout nouveau deux roues. Plus de stress si mon train est annulé ou si ma voiture ne veut plus démarrer, j'ai toujours une solution de rechange. De plus, mon vélo est équipé d'un support natel, donc aucun problème pour retrouver mon chemin grâce au GPS de mon téléphone. Et je crois que je vais mettre une jupe. Le tour de la chaîne de mon vélo est encadré, aucun risque que mes habits se prennent dedans ! Du coup je suis en avance...j'ai le temps de me faire un café avant de partir ! »

Salomé Delabaye - Ergothérapeute au CMS d'Yverdon Est

« C'est le jour de ma tournée en vélo électrique aujourd'hui. Mes clients n'ont pas besoin de matériel spécifique, alors c'est parti ! Se retrouver en plein air à faire un peu d'exercice me fait du bien. C'est vivifiant ! Par contre j'ai oublié mes gants, il faut vraiment que j'y pense la prochaine fois. Etre dehors c'est super, mais il faut être équipée. Est-ce que j'ai d'ailleurs bien pris ma pèlerine de pluie ? ah oui, elle est là, ouf ! Et ce soir, je rentre chez moi avec le vélo, je vais l'utiliser à titre privé demain pendant mon jour de congé... il faudra que j'essaye les neuf vitesses tout de même. Pour l'instant je ne suis arrivée qu'à la septième. Voilà, je suis maintenant devant la maison de mon premier client. Je n'ai pas eu besoin de chercher une place de parc, ni d'attendre dans les bouchons, plus de risque de se faire amender, plus de parcomètre et plus de radar ! Bon, par contre la piste cyclable a changé plusieurs fois de côté de route, il faut s'y habiter tout de même. Cela exerce mon sens de l'attention et la prochaine fois que je passerai par cette route, j'y serai habituée... Je me demande si je vais revoir la personne qui est venue me dire, la semaine passée, que le CMS donnait une image positive de notre entreprise avec ces vélos. Elle doit habiter ce quartier, je vais peut-être la recroiser.. bon, allez, au travail maintenant. Je sonne à la porte et je me concentre sur mon client. »



« LES CMS DONNENT UNE IMAGE POSITIVE AVEC CES VÉLOS. »

3 QUESTIONS À

STEVEN RAMASAMY

En charge du projet d'implémentation des vélos électriques à l'ASPMAD

«APRÈS UN PREMIER ESSAI QUI FUT PLEINEMENT CONCLUANT, UN SONDAGE PARMI NOS COLLABORATEURS À DÉMONTRÉ LEUR MOTIVATION POUR LE PROJET.»

STEVEN
RAMASAMY
Gestionnaire de la flotte (SGVE)



D'où est venue l'idée de mettre des vélos électriques à disposition des collaborateurs pour leurs tournées terrain ?

Les temps actuels nous poussent d'une manière naturelle vers des recherches de solutions en matière de mobilité douce, respectueuses de l'environnement. Mais c'était également et surtout une demande émanant de la part des collègues. Il y a deux ans, nous avons décidé de mettre en marche ce projet. En raison du Covid, sa réalisation a pris plus de temps que prévu.

Comment s'est passée la mise en marche concrète de cette nouvelle proposition ?

Plusieurs phases ont eu lieu. Il y a eu une planification à effectuer mais le meilleur test, c'est d'essayer ! Pour cela, les CMS de Grandson, Yverdon et les Appartements adaptés ont été choisis pour un premier essai, qui fut pleinement concluant. Nous

avons ensuite envoyé un sondage anonyme à tous les collaborateurs afin de connaître leur motivation à utiliser un vélo électrique. Il s'est avéré que 40 % des sondés approuvaient l'idée pour leur tournée terrain. Nous avons ensuite pu mettre sur pied l'acquisition des vélos. Il était important pour nous de faire appel à un partenaire local. Nous avons ensuite présenté les deux roues à l'interne et les personnes intéressées ont pu se faire connaître.

Et pour finir, quelles sont les conclusions de l'utilisation de ces vélos ?

Les vélos ont presque tous trouvé preneurs lors du lancement du projet. L'hiver qui approchait n'a visiblement pas fait peur à nos collègues ! Même à Vallorbe, région plutôt vallonnée. Les retours sont très positifs. Une tournée de 10-12 km est vraiment facilement réalisable en vélo électrique.



NOUVELLES PROPOSITIONS DES ERGOTHÉRAPEUTES

Les ergothérapeutes des CMS du Nord vaudois ont été très actifs cette année et proposent désormais deux nouvelles activités :

ERGOTHÉRAPIE PÉDIATRIQUE : ATELIER DE YOGA ET ESCALADE THÉRAPEUTIQUE.

Depuis juillet 2021, l'équipe des ergothérapeutes en pédiatrie propose des ateliers yoga/escalade de quatre après-midis consécutifs pendant certaines vacances scolaires.

Ces deux activités sont complémentaires et permettent de stimuler le développement des compétences de l'enfant afin de favoriser son bien-être, sa confiance et son estime de soi.

Cet atelier permet aussi d'optimiser la motricité globale, le schéma corporel, la coordination et la planification du mouvement tout en stimulant les habiletés sociales de chacun.



ERGOTHÉRAPIE DU CMS DE SAINTE-CROIX : ATELIER PARTAGE ET ENTRAIDE

Suite à une analyse des besoins de la population qu'ils accompagnent à domicile, les ergothérapeutes ont fait émerger le besoin de reprise d'activités dans leur communauté.

La création d'un groupe intégrant des habitants de notre région a été réfléchie. Ce groupe a pour but de travailler les habiletés sociales des personnes afin d'améliorer leur qualité de vie.

C'est donc sous le nom d'«Entraide et partage» que sont nés ces ateliers, dont le but est d'améliorer la participation sociale, regagner de la motivation et de la confiance en soi, dépasser ses limites dans ses activités et acquérir de nouvelles connaissances. Des groupes de maximum cinq personnes sont constitués et encadrés par un ou deux ergothérapeutes qui fixent des objectifs individuels au travers d'un véritable partenariat.



PROJET RÉADAPTATION À DOMICILE

« LA PERSONNE RETENUE POUR CE PROGRAMME VA RECEVOIR PENDANT TROIS SEMAINES LES MÊMES PRESTATIONS QU'À L'HABITUDE MAIS À UNE FRÉQUENCE ET D'UNE INTENSITÉ PLUS ÉLEVÉES.»

JULIEN
MONCHARMONT
Responsable
CMS Spécialistes



Ce projet, déjà annoncé en 2019, stoppé par la pandémie puis repris courant de l'automne 2020, est le fruit d'une volonté de développer un concept commun et en partenariat avec les autres acteurs de la santé pour une approche régionale et harmonisée en réadaptation. Il témoigne de la volonté de proposer la modélisation d'une prestation en réadaptation commune au dispositif. Tout le dispositif de l'AVASAD a été impliqué dans la réflexion afin de concevoir cette nouvelle prestation de réadaptation à domicile.

Parallèlement, en septembre 2022, le dispositif a reçu une demande du Canton afin de participer aux mesures de réduction de l'engorgement des hôpitaux. Dans ce cadre, le programme de réadaptation a été présenté à la DGS afin d'estimer dans quelle mesure il pourrait être mis en œuvre plus rapidement afin de soutenir dès que possible le besoin du Canton de libérer des lits.

C'est dans ce contexte que la phase pilote du projet a été lancée le 1er septembre 2022, au sein des CMS de Sainte-Croix et de Gland Ville, pour une durée de quatre mois.

Dans le Nord vaudois, le CMS de Sainte-Croix travaille étroitement avec les partenaires régionaux et plus particulièrement avec le RSBJ mobilisant les physiothérapeutes et médecins spécialistes de leurs structures.

Huit collaborateurs ont suivi trois demi-journées de formation afin d'être sensibilisés à la réadaptation à domicile et au concept d'autonomisation, en parallèle de leurs activités habituelles. Dans le cadre de cette phase pilote, le focus a été mis sur dix clients du CMS de Sainte-Croix.

Le concept de ce pilote propose de mettre en place un programme d'autonomisation dont le but est d'augmenter l'autonomie des personnes et met

ainsi l'accent sur le développement ou le rétablissement des capacités d'un client. Il accorde une priorité à la participation active du client et de son entourage dans les décisions qui concernent les services d'aide et de soins à domicile dont il bénéficie. À ce titre, le programme d'autonomisation s'inscrit parfaitement dans la démarche « Bien Vieillir » du dispositif AVASAD et favorise la réadaptation à domicile, mais consolide également les prestations habituelles du dispositif qui constituent le fondement de toutes les interventions des CMS et plus largement, des missions de l'AVASAD.

Concrètement, la personne éligible pour le programme de réadaptation selon des critères déterminés à l'avance va recevoir, pendant trois semaines, les mêmes prestations qu'à son habitude mais à une fréquence et une intensité plus élevées, et complétées par les prestations des physiothérapeutes et des autres professionnels partenaires. Cette période de trois semaines est prolongeable et ajustable en fonction de l'évolution de l'état clinique du client. Elle peut être ainsi raccourcie ou prolongée. L'idée est de travailler avec le client sur des objectifs de reprise de capacités, selon le besoin déterminé au préalable par ce dernier. Les premiers résultats du pilote semblent montrer que, dès la fin du programme, on peut observer une diminution ou une adaptation des prestations nécessaires délivrées par le CMS.

L'analyse et le bilan plus complets sont actuellement en cours au niveau cantonal, ainsi que les modalités organisationnelles et celles liées à la formation des collaborateurs. Au vu des résultats positifs, les CMS du Nord vaudois vont quant à eux poursuivre la mise en œuvre de ce concept dans leurs différents centres.



« DE PLUS EN PLUS AUTONOME, NOTRE CLIENT A AUGMENTÉ SON PERIMÈTRE DE MARCHE ET PEUT EFFECTUER DES TRAJETS DEHORS »

LE PARCOURS RÉUSSI DE M. FREIHLZ DANS LE PROGRAMME RÉADAPTATION À DOMICILE

M. Freiholz a fait partie de notre programme de réadaptation à domicile en octobre 2022. Son chemin, parcouru avec réussite, est un modèle de courage et d'abnégation. Une leçon de vie pour nous tous. L'histoire de M. Pierre Freiholz, nonante ans, débute en juin 2021 alors qu'il remarque une rougeur sur son petit doigt de pied. Malheureusement, ce qui paraissait être bénin au départ se complique très vite et M. Freiholz doit être finalement amputé de sa jambe gauche, douze centimètres au-dessus du genou. Son combat pour se remettre de cette épreuve va être semé d'embûches mais il en faut plus à ce combatif de nature pour se laisser abattre.

Il doit dans un premier temps rester à l'hôpital car sa jambe ne cicatrise pas et il perd beaucoup de poids. De retour chez lui, c'est son appartement à Ste-Croix qui est inadapté. En effet, il faut le traverser pour se rendre aux toilettes. Les CMS vont l'accompagner, à cette période, entre quatre à cinq fois par jour et pour tous ses déplacements : pour les soins de base, le matin et le soir, pour l'allonger pour la sieste et pour l'aider à se redresser en fin d'après-midi ainsi que pour prodiguer les soins nécessaires à sa plaie.

Ils déménagent, sa femme et leur chat Grisou, dans un appartement adapté, plus adéquat et confortable en juin 2022. Le début de la confection de sa prothèse a débuté en avril, une fois la peau bien cicatrisée, et la réadaptation commence, à domicile, avec une ergothérapeute du CMS de Ste-Croix. Il faut savoir que les rééductions s'effectuent normalement au CHUV mais M. Freiholz décide que celle-ci se fera chez lui. Il commence alors à réapprendre à marcher avec sa prothèse ainsi qu'à la mettre et à l'enlever seul.

Les trois semaines du programme de réadaptation commencent à ce moment-là et vont s'axer sur la mise en place de la prothèse et sur l'autonomisation de notre client, c'est-à-dire concrètement sur les différents déplacements et transferts que M. Freiholz doit effectuer dans son appartement. A la fin du programme, il est capable d'effectuer l'ensemble de ses transferts seul. Les soins sont supprimés les uns après les autres. M. Freiholz a augmenté son périmètre de marche et peut effectuer des trajets en extérieur en étant accompagné. Il est même capable de monter seul dans une voiture. Grâce à son rollator et une fois sa prothèse en place, il peut changer de direction lorsqu'il marche, se lève ou s'assied.

A la parution de ces lignes, M. Freiholz aura reçu sa prothèse définitive et sera devenu encore plus autonome.

Toute l'équipe du CMS de Ste-Croix le félicite chaleureusement pour sa résilience et lui souhaite une bonne continuation !

L'année 2022 a été riche en événements à l'ASPMAD.

Ce ne sont en effet pas moins de neuf événements auxquels les CMS du Nord vaudois ont pris part ou organisés eux-mêmes cette année.

Voici toutes les manifestations qui ont mis en valeur nos activités :



Jeudi 24 et vendredi 25 mars

SÉMINAIRE STRATÉGIQUE, CHEXBRES

Deux jours au vert afin de se retrouver après deux ans d'urgence « covidiennes », pour prendre de la hauteur, échanger, parler de l'actualité de notre Association et planifier le futur. Ces journées ont permis d'élaborer les objectifs et les axes stratégiques de l'ASPMAD (voir article à ce sujet page 6)



Vendredi 8 et samedi 9 avril

INAUGURATION DU CMS DE GRANDSON

Inauguration du bâtiment multi-usages dans le quartier de Borné-Nau et journée portes ouvertes, Grandson.

Après plus de dix-huit mois de travaux nécessaires à la réalisation du nouveau bâtiment multi-usages du quartier de Borné-Nau à Grandson, notre CMS a pu emménager dans ses nouveaux et magnifiques locaux le 1er juillet 2021. Ce nouvel édifice, très moderne, abrite maintenant des institutions aussi diverses que variées : une école secondaire sur deux étages dotée d'équipements à la pointe de la technologie, le DPS et le SDIS (service de défense incendie) ainsi qu'une centrale de chauffage à distance de Romande Energie.

Covid oblige, il n'avait pas encore été possible d'organiser une journée portes ouvertes ou même une visite officielle de ce nouveau point d'attache de nos collègues de Grandson. Profitant du relâchement des mesures de protection anti-Covid, les nouveaux locataires de cet admirable ouvrage ont finalement pu se réunir et les dates du 8 et 9 avril ont été choisies pour une inauguration officielle du bâtiment, suivie d'une journée portes ouvertes.

Ainsi, la partie officielle du vendredi soir a laissé place, tout le samedi, à la visite des différentes institutions présentes dans ce bâtiment, dont notre CMS. Pour l'occasion, les collègues de Grandson avaient préparé des desserts et offraient les cafés. Afin de sensibiliser les visiteurs aux différentes prestations offertes à nos clients, des présentations d'un Ergothérapeute et d'une Infirmière en stomathérapie avaient lieu en continu. Finalement, un arbre à questions regroupant toutes les informations sur les services offerts par nos CMS était placé au milieu de nos locaux, manière ludique de présenter tous nos services. Tout ceci pour le plus grand plaisir de tous nos visiteurs.

ÉVÉNEMENTS (SUITE)

Mercredi 13 avril

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, BAULMES

Grâce à la levée des restrictions liées au Covid-19, l'Assemblée Générale a enfin pu, cette année, se tenir en présentiel, sans aucune mesure. Après le mot de bienvenue de la part du Syndic de Baulmes, M. Julien Cuerel, le rapport des scrutateurs indique que des impacts généralisés, en raison de la pandémie ont été remarqués sur l'ensemble des activités de l'Association, mais n'ont pas été ceux escomptés, à la surprise générale. En effet, un résultat déficitaire était attendu au budget mais après des mesures d'économie, l'exercice 2021 se clôt sur un bénéfice de CHF 466'059.-

Ce dernier s'explique également par l'attribution d'une subvention complémentaire Covid permettant de couvrir les charges exceptionnelles de personnel et de matériel.



Jeudi 12 mai

SOIRÉE PROCHES AIDANTS

Organisée par le RSNB, une soirée proches aidants a eu lieu le 12 mai, à Yvonand. La soirée d'échange avait pour thème les jeunes proches aidés et les jeunes proches aidants. Présentée par M. Philippe Jeanneret, parrain de l'événement, la soirée s'est déroulée en présence de Mme Rebecca Ruiz, Conseillère d'Etat. Le programme a débuté par l'inauguration du premier banc public en faveur des proches aidants, dans le parc adjacent à la salle (voir article sur les bancs en faveur des proches aidants page 8-9).



Samedi 11 juin

JOURNÉE DES COMMUNES VAUDOISES, CHAVORNAY

Cette année, c'est Chavornay (sur le territoire du Nord vaudois !) qui a été choisie pour cette manifestation, après plus de deux ans d'absence. 1650 personnes, élus ou employés des administrations vaudoises ont fait le déplacement. C'était la première fois que l'AVASAD était représentée dans cette assemblée avec un stand aux couleurs de nos CMS et l'ASPMAD y était bien sûr présente. Nos responsables du dispositif ont ainsi pu aller à la rencontre de nos conseillers d'Etat et autres personnalités du monde politique vaudois.



Samedi 27 août

FÊTE DE QUARTIER DU CHEMINET, YVERDON

L'ASPMAD a participé, le samedi 27 août, à la fête de quartier du Cheminet, à Yverdon. Cette manifestation s'inscrit dans le projet « quartier solidaire », dont le but est de créer, renouer, développer et entretenir les liens sociaux pour améliorer la qualité de vie et intégrer les aînés dans un village ou un quartier. L'occasion de rencontrer les Yverdonnois, d'échanger sur les soins à domicile et de partager un bon gaspacho préparé par M. Azzola, notre Directeur a.i.



ÉVÉNEMENTS (SUITE)

Samedi 3 septembre

STAND SUR LE MARCHÉ POUR LA JOURNÉE NATIONALE D'AIDE ET DE SOINS À DOMICILE, YVERDON

La journée nationale d'aide et soins à domicile a eu lieu cette année le samedi 3 septembre 2022. Le thème retenu était :

«l'aide et soins à domicile - moderne et important pour le système».

Cette occasion a permis de mettre en lumière l'importance des différents métiers qui garantissent le maintien à domicile et leur rôle majeur dans le système de santé. L'ASPMAD a ainsi tenu un stand lors du marché d'Yverdon-les-Bains afin de mettre en lumière et en valeur tous les métiers qui composent notre Association.



Samedi 29 octobre

JOURNÉE DES PROCHES AIDANTS

Le 30 octobre est la journée intercantonale des proches aidants. Cette année, comme de coutume, l'importance du rôle des proches aidants a été mise en avant et nous a donné l'occasion de témoigner notre reconnaissance aux personnes qui consacrent régulièrement de leur temps pour aider au quotidien un proche de tout âge atteint dans sa santé. Cette journée permet également de rappeler notre offre de soutien aux proches aidants.

A cette occasion, l'ASPMAD a tenu un stand sur le marché d'Yverdon-les-Bains, le samedi 29 octobre et y a convié un invité de marque en la personne du dessinateur de presse Thierry Barrigue. Celui-ci a remporté un vif succès en dédicacant son livre «oh vieillesse, la galère des proches aidants». Un moment convivial, beaucoup d'émotions, d'échanges et de partage où même le brouillard yverdonnois a laissé place au soleil pour illuminer la place Pestalozzi.



Vendredi, samedi et dimanche 18, 19 et 20 novembre

SALON DES COMMERÇANTS ET DES ARTISANS D'YVONAND

Tout Yvonand était réuni durant ce week-end qui regroupe les commerçants et les artisans de la région. Notre CMS d'Yvonand était présent, comme à son habitude lors de chaque édition, avec un stand partagé avec les CAT, la Fondation Saphir ainsi qu'Entour'Age. Une manière conviviale de faire découvrir nos activités, dans un cadre différent.



Jeudi 1er décembre

SOUPES D'ICI ET D'AILLEURS

L'action « Soupes d'ici et d'ailleurs » offre aux passants de la gare d'Yverdon l'opportunité de déguster gratuitement un bol de soupe entre 16h et 20h durant le mois de décembre. L'occasion de faire connaissance avec plus de 40 associations actives dans la région et qui se mobilisent pour confectionner quelque 2000 litres de soupe aux saveurs du monde ainsi que du thé et du café, sous la bannière de l'Association des Soupes d'ici et d'ailleurs.

Comme chaque année, les CMS d'Yverdon étaient présents une soirée avec un délicieux velouté au butternut (courges) et châtaignes. Nos nombreux visiteurs d'un soir ont ainsi pu prendre connaissance de nos activités.



RÉPARTITION DES HEURES DE PRESTATIONS EN 2022

CLIENTS

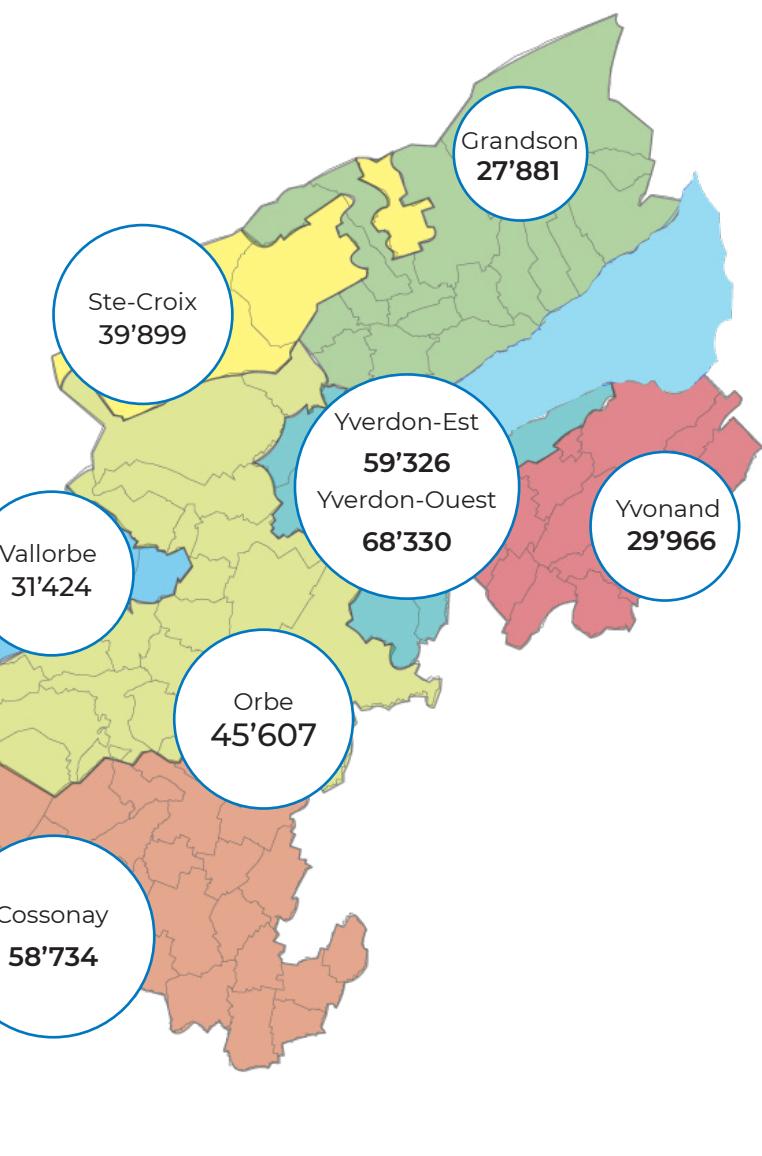
Heures de prestations	468'407
Nombre de clients annuel	7'160
Nombre de clients mensuel (moyenne)	3'466

COLLABORATEURS

Effectif	948
Emplois à plein temps annuel	625.9

ÉQUIPES

Bureau d'appoint POOL (heures)	26'807
Équipe 24/24 (heures)	6'111



2.9%
Évaluation/
réévaluation
prestations
non OPAS
13'626 H.

1.4%
Accompagnement
psycho-social
6'672 H.

0.8%
Aide à la
famille
3'519 H.

0.6%
Conseils
diététiques
2'637 H.

0.5%
Prestations
proches
aidants
2'296 H.



3.2%
Ergothérapie
14'921 H.

3.9%
Démarches
sociales
18'143 H.

8.2%
Évaluation /
réévaluation
prestations
OPAS7
38'465 H.

14.1%
Aide au
ménage
65'748 H.

16.3%
Soins
infirmiers
76'238 H.

47.9%
Soins de base
223'274 H.

RÉPARTITION DES HEURES DE PRESTATIONS EN 2022 (SUITE)

LIVRAISON DE REPAS

Nombre de clients repas annuel	facturés	147'221
Nombre de clients repas mensuel (moyenne)		1'436

INFIRMIERS PETITE ENFANCE

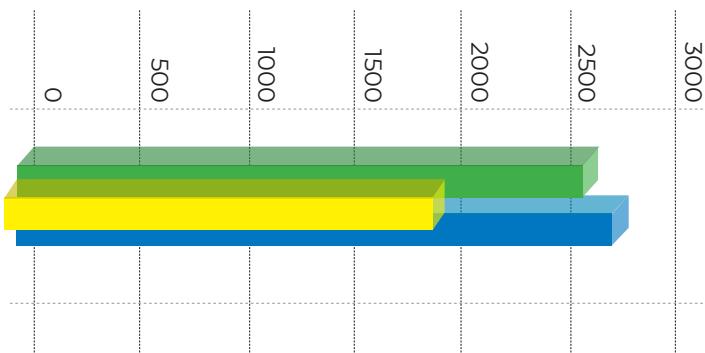
Naissances	1'894
Visites à domicile Y compris visites UD, Petits Pas et entretiens téléphoniques	2'982
Rencontre parents-enfants	823
Nombre d'enfants ayant eu une prestation (tout âge)	1'412

CENTRE D'APPELS

Numéro unique grand public	058 450 30 30	107'040
Numéro pour les partenaires	0842 842 800 (médecins, hôpitaux, BRIO)	11'922
E-mail	Gestionnaires d'accueil	14'415
E-mail	Infirmières analystes	27'071

L'ACTIVITÉ EN CHIFFRES

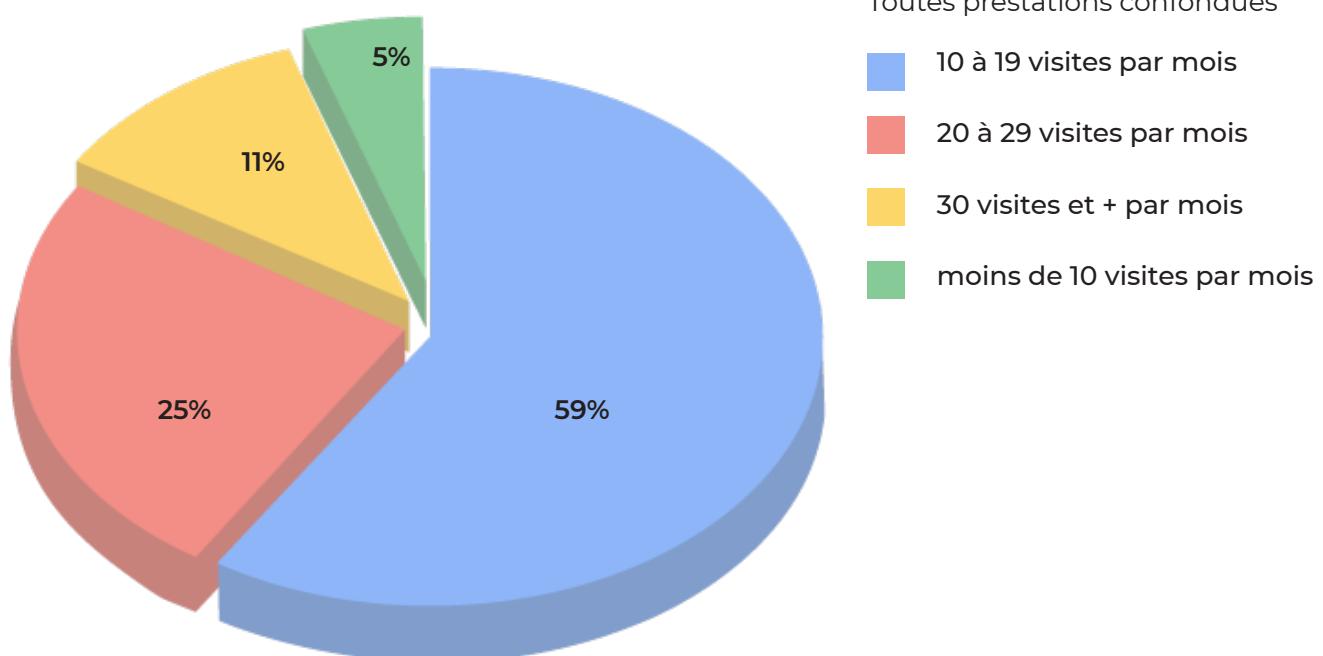
BÉNÉFICIAIRES PAR TRANCHE D'ÂGE



SUIVI DES PERSONNES CENTENAIRES À DOMICILE

- 2022 : **36** clients
 - 2021 : **27** clients
- | | |
|-------------|---------------|
| 0 - 59 ans | 1'827 en 2022 |
| 60 - 79 ans | 2'569 en 2022 |
| 80 ans et + | 2'631 en 2022 |

RÉPARTITION DES BÉNÉFICIAIRES PAR NOMBRE DE VISITES MENSUELLES



FINANCES:

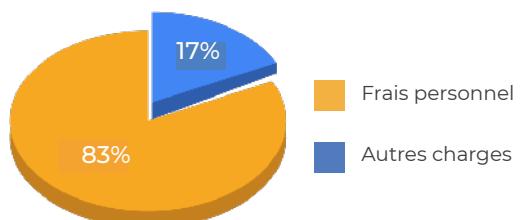
BILAN

AU 31.12.2022 ET 31.12.2021

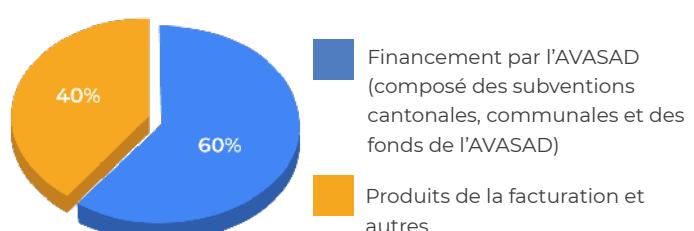
ACTIF	2022 KCHF	2021 KCHF
Actif circulant	9'663	9'488
Liquidités	2'949	2'703
Créances résultant de livraisons et prestations	6'276	6'224
Tiers	5'982	5'907
Collectivités publiques	37	39
Entités membres	256	279
Autres créances à court terme	268	248
Stocks	70	57
Compte de régularisation actif	99	257
Actif immobilisé	139	166
Immobilisations corporelles	111	137
Immobilisations financières	29	29
TOTAL ACTIF	9'802	9'654
PASSIF	2022 KCHF	2021 KCHF
Engagements à court terme	9'064	8'367
Dettes financières à court terme portant intérêt	4'869	4'284
Dettes résultant de livraisons et de prestations	816	977
Tiers	784	918
Collectivités publiques	27	31
Entités membres	5	29
Autres dettes à court terme	636	601
Provision à court terme	2'243	2'130
Compte de régularisation passif	500	376
Capital des fonds (fonds affectés)	255	240
Fonds affectés	255	240
Capital de l'organisation	483	1'047
Fonds affectés	0	294
Réserves libres	0	481
Capital lié	483	272
TOTAL PASSIF	9'802	9'654

CHIFFRES CLÉS:

Répartition des charges



Répartition des produits



FINANCES:

COMpte DE RÉSULTAT

AU 31.12.2022 ET 31.12.2021

	2022 KCHF	2021 KCHF
Produits	75'105	74'698
Produits de collecte de fonds	32	22
Dons / Legs	23	7
Cotisation des membres	9	15
Produits de prestations fournies	75'073	74'676
Mandats publics	1'063	929
Mandats de tiers	202	238
Produits de livraisons et de prestations	72'677	72'385
Prestations de services	24'758	24'935
Livraisons	2'683	2'876
Financement par l'AVASAD	45'236	44'574
Autres produits d'exploitation	1'131	1'125
Charges	-75'098	-74'661
Frais de personnel	-62'366	-61'409
Honoraires et prestations de tiers	-4'017	-4'753
Frais de déplacement	-4'183	-3'726
Charges d'exploitation	-4'506	-4'747
Amortissement	-26	-26
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	7	36
Résultat financier	-20	-26
Charges financières	-20	-26
Autres résultats	-535	3
Produits sans rapport avec l'organisation	0	3
Charges exercices précédents	-535	0
RÉSULTAT AVANT MOUVEMENT DE FONDS ET DE CAPITAUX	-549	13
Variation des fonds affectés	-15	1
- Attribution aux fonds affectés	-33	-22
+ Utilisation des fonds affectés	17	23
RÉSULTAT DE L'EXERCICE AVANT MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES	-564	14
Attributions	564	-14
- Attribution/Utilisation du capital lié	564	45
- Attribution/Utilisation des réserves libres	0	-59
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	0	0

L'établissement des comptes de l'ASPMAD se base sur les recommandations des Swiss GAAP RPC.

Les éléments financiers présentés ici constituent un condensé des comptes annuels de l'année 2022 révisé par Mazars.

Les comptes annuels détaillés sont disponibles auprès de l'ASPMAD.

UN GRAND MERCI À NOS MEMBRES ET DONATEURS QUI SOUTIENNENT NOTRE ACTION !

CMS DU NORD VAUDOIS - ASPMAD - RAPPORT ANNUEL 2022

CONTACTS

INSTANCE FAÎTIÈRE

L'ASPMAD - CMS du Nord vaudois est membre de l'AVASAD -
Association vaudoise d'aide et de soins à domicile.

DÉLÉGUÉS À L'AVASAD

Cédric Roten, Syndic, Sainte-Croix.

François Marmier, Syndic, Chavannes-le-Chêne.

Albert Emery, Municipal, Penthalaz

AUTRES SERVICES

TMR NORD VAUDOIS

Transports adaptés pour personnes à mobilité réduite

En Chamard 55C, 1442 Montagny-près-Yverdon

058 450 35 35

tmr.nv@avasad.ch

ASPMAD - ASSOCIATION POUR LA SANTÉ, LA PRÉVENTION ET LE MAINTIEN À DOMICILE DU NORD VAUDOIS

Direction et administration générale

En Chamard 55C, 1442 Montagny-près-Yverdon

téléphone : **058 450 30 30**

site : www.cms-vaud.ch/aspmad

courriel : cmsnv@avasad.ch

correspondance : CP 15 - 1442 Montagny-près-Yverdon

CENTRES MÉDICO-SOCIAUX

N° de tel et adresse courriel uniques :

058 450 30 30 / cmsnv@avasad.ch

Cossonay / Chemin du Passoir 2 - 1304 Cossonay

Grandson / Chemin du Borné-Nau 3 - 1422 Grandson

La Vallée / Route du Canal 2 - 1347 Le Sentier

Orbe / Rue de la Poste 3 - 1350 Orbe

Sainte-Croix / Avenue des Alpes 18D - 1450 Ste-Croix

Yverdon / En Chamard 55A - 1442 Montagny-près-Yverdon

Yvonand / Route de Rovray 21 - 1462 Yvonand

Vallorbe / Rue de l'Acienne-Poste 42 - 1337 Vallorbe

ÉQUIPES DE SOINS TRANSVERSES

Équipes 24/24 des CMS Nord vaudois

En Chamard 55C, 1442 Montagny-près-Yverdon

Équipes d'apoint

En Chamard 55A, 1442 Montagny-près-Yverdon

Équipes de proximité / Appartements adaptés (administration)

En Chamard 55A, 1442 Montagny-près-Yverdon